

# Conseil des commissaires

CC 27 JANVIER 2004

**SESSION  
DU  
27 janvier 2004**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 27 janvier 2004, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Ouverture de la session et constatation des présences

**Les commissaires :**

M<sup>mes</sup> Jacqueline Asselin  
Sylvie Belzile  
Lise Blackburn  
Hélène De Champlain  
Sonia Desgagné  
Diane Durand  
Ruth Gagnon  
Diane Gauthier  
Diane Perron  
MM. Jean-Claude Basque  
Rino Beaulieu  
Evens Claveau  
Omer Deschesnes  
Magella Desmeules  
Michel Girard  
Charles Lavoie  
Bernard Villeneuve

**Absences motivées :**

M<sup>me</sup> Diane Tremblay  
M. Antonin Simard

**Commissaires représentants des parents :**

M<sup>me</sup> France Gagné  
M. Jean-Marc Girard

**Sont également présents :**

MM. Eudore Chouinard, directeur général adjoint  
Michel Cloutier, secrétaire général  
Claude Dauphinais, directeur général  
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

**CC-2004-024**  
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard  
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-025**  
Procès-verbal du  
13 janvier 2004

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'accepter** le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 13 janvier 2004, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-026**  
Courrier reçu du  
8 au 31 janv. 2004

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, du 8 au 31 janvier 2004.

**CC-2004-027**

Dépôt du comité ad hoc /  
bassin d'alimentation /  
acceptation du dépôt

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain  
et résolu :**

D'accepter le dépôt du rapport du comité ad hoc sur les services éducatifs dispensés de certaines écoles ainsi que sur la configuration de certains bassins d'alimentation, lequel rapport est daté de janvier 2004.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-028**

Critères d'admission et  
d'inscription 2004-05 / ser-  
vices éducatifs jeunes

**ATTENDU** la recommandation du Comité de parents de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay qui fait suite à la consultation;

**ATTENDU** l'appui des directions d'écoles concernées;

**ATTENDU** l'avis positif du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

**D'ADOPTER** les critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2004-2005.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-029**

Mandat à Gauthier Bédard,  
société d'avocats / fibre op-  
tique

**ATTENDU** qu'à la suite d'une procédure d'appel d'offres par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire De La Jonquière, la Commission scolaire Central Québec, la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay et le Séminaire de Chicoutimi pour les fins de l'installation et l'entretien d'un réseau de télécommunication à fibre optique (ci-après appelé le «Projet»), Bell Canada a présenté une soumission conforme aux documents d'appel d'offres;

**ATTENDU** que suivant les termes des documents de soumission déposés par Bell Canada, la compagnie Chub du Canada compagnie d'assurance, a cautionné la soumission de Bell Canada, garantissant ainsi l'obligation de Bell Canada de signer le contrat, le cas échéant;

**ATTENDU** que conformément aux termes de la procédure d'appel d'offres, suite à l'ouverture et à l'examen des soumissions, le contrat concernant l'exécution du Projet a été octroyé à Bell Canada par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire De La Jonquière, la Commission scolaire Central Québec, la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay et le Séminaire de Chicoutimi;

**ATTENDU** que, bien que dûment avisée, requise et même mise en demeure à cet égard, Bell Canada refuse et/ou néglige de signer le contrat qui lui a été accordé suite à la procédure d'appel d'offres quant au Projet;

**ATTENDU** que, bien que dûment avisée, requise et même mise en demeure à cet égard, la compagnie Chub du Canada compagnie d'assurance refuse et/ou néglige de verser les sommes dues en vertu du cautionnement de soumission auquel elle s'est engagée;

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire de La Jonquière, la Commission scolaire Central Québec, la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay et le Séminaire de Chicoutimi ont pris la décision d'instituer toutes procédures judiciaires utiles à l'encontre de Bell Canada et de Chub du Canada compagnie d'assurance;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de donner mandat à Gauthier, Bédard, société d'avocats en nom collectif, de représenter la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire De La Jonquière, la Commission scolaire Central Québec, la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay et le Séminaire de Chicoutimi et de les autoriser à entreprendre et à instituer toutes procédures judiciaires utiles à l'encontre de Bell Canada et de Chub du Canada compagnie d'assurance et ce, afin de faire valoir contre eux tous leurs droits et recours;

CC-2004-029

(suite...)

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par M. Magella Desmeules  
et résolu :**

1. De donner mandat à Gauthier, Bédard, société d'avocats en nom collectif, d'agir comme procureurs de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, de la représenter et d'instituer pour elle toutes procédures judiciaires utiles à l'encontre de Bell Canada et de Chub du Canada compagnie d'assurance et ce, vu le refus de Bell Canada de signer le contrat relatif au Projet et le refus de Chub Canada compagnie d'assurance de verser les indemnités prévues au cautionnement de signature;
2. De confirmer l'assumption et le paiement par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, de tous les déboursés et honoraires professionnels et extrajudiciaires relatifs auxdites procédures judiciaires conjointement et solidairement et ce, suivant la quote-part déterminée et apparaissant au tableau établissant le partage du coût des déboursés et honoraires professionnels et extrajudiciaires, joint en annexe «A» pour en faire partie intégrante.

**ANNEXE «A»****TABLEAU ÉTABLISSANT LE PARTAGE DU COÛT DES DÉBOURSÉS ET HONORAIRES PROFESSIONNELS ET EXTRAJUDICIAIRES**

. M.R.C. du Fjord-du-Saguenay :	40,77%
. Commission scolaire des Rives-du-Saguenay :	37,06%
. Commission scolaire De La Jonquière :	20,74%
. Commission scolaire Central Québec :	1,04%
. Séminaire de Chicoutimi :	<u>0,39%</u>
Total :	100%

**ADOPTÉE**

CC-2004-030

Rapport de la présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

**☐ Le 19 janvier 2004 :**

- ★ Participation au comité de *sélection* «*Conseiller pédagogique aux services éducatifs jeunes*»;
- ★ Rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur différents dossiers.

**☐ Le 20 janvier 2004 :**

- ★ Rencontre des membres du Conseil d'administration d'Emploi Québec.

**☐ Le 22 janvier 2004 :**

- ★ Rencontre du Comité de sélection du directeur général adjoint, services éducatifs jeunes.

**☐ Le 23 janvier 2004 :**

- ★ Rencontre avec la journaliste Dominique Savard, du journal Le Réveil, sur le dossier «Disponibilité des bâtisses».

**☐ Le 26 janvier 2004 :**

- ★ Participation au Comité sur la Fibre optique à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

CC-2004-031

Rapport du directeur  
général

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

**CC-2004-031**  
(suite...)

**\* Le 7 janvier 2004 :**

- ★ Participation à la rencontre du Comité de parents – Présentation du portrait de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**\* Le 9 janvier 2004 :**

- ★ Participation au lancement officiel du portail Vision Saguenay 2025 à l'Université du Québec à Chicoutimi.

**\* Le 14, 15 et 16 janvier 2004 :**

- ★ Participation à la rencontre MEQ/ADIGECS et Colloque des directeurs généraux, à Québec, «*Pour un environnement propice à la réussite de l'élève*».

**\* Le 23 janvier 2004 :**

- ★ Déjeuner-rencontre des membres du groupe de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Colloque sur les res-  
sources humaines

---

Madame la présidente invite les membres du Conseil intéressés à participer au Colloque sur les ressources humaines qui se déroulera les 13 et 14 mai au Centre des congrès de Québec, à faire connaître leur nom au secrétaire général afin qu'il puisse procéder rapidement aux réservations et à l'inscription.

---

Olympiades provincia-  
les en formation  
professionnelle

---

D'autre part, les membres du Conseil sont invités par M. Yvon Pelletier directeur général adjoint, à prendre l'autobus, le vendredi 16 avril, à destination de Québec pour assister aux activités des Olympiades provinciales en formation professionnelle.

---

**CC-2004-032**  
Rapports des comités  
de services et du comité  
de parents

---

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance de rapports de réunion de Comités de service. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

---

**CC-2004-033**  
Engagement  
conseiller pédago-  
gique / poste de  
remplacement

---

Il est donné comme information que c'est M<sup>me</sup> Michelle Larouche qui a été choisie pour agir comme conseillère pédagogique en remplacement temporaire de M<sup>me</sup> Constance Paradis qui vient d'obtenir un congé sans solde pour occuper un poste de direction au niveau d'une école de la région de Québec.

---

**CC-2004-034**  
Demande / CE / Poly. de  
La Baie

---

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une résolution adoptée récemment par le Conseil d'établissement de la polyvalente de La Baie qui demande des améliorations quant aux travaux de déneigement effectués sur les terrains de la polyvalente.

Le directeur des ressources matérielles fait savoir qu'il donnera suite rapidement à la demande.

---

**CC-2004-035**  
Développement culturel

---

En réponse à une intervention de M. Omer Deschesnes, le directeur général fait savoir que l'entente triennale de développement culturel dont il est question dans l'édition du Progrès-Dimanche du 25 janvier dernier, ne concerne pas la Commission scolaire mais plutôt la Commission des arts et de la culture Ville de Saguenay.

---

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

---

La présidente

---

Le secrétaire général